

Energie

Les éoliennes jurassiennes face à un vent contraire

La fédération anti-éoliennes Paysage-Libre déplore un débat démocratique insuffisant dans le projet qui concerne Vaulion, Premier et Vallorbe

Frédéric Ravussin

Les quatre partenaires du projet éolien «Sur Grati» doivent-ils craindre l'irruption de Paysage-Libre Vaud dans le panorama cantonal? Créée cet été dans le Gros-de-Vaud (lire ci-dessous), cette filiale de l'association suisse du même nom a fait du projet lancé par la société VO Energie et les Communes de Premier, de Vallorbe et de Vaulion son premier combat. Et ce, sans avoir été sollicitée par des habitants de la région.

Depuis les séances d'information à la population de septembre, elle observe attentivement l'avancement du projet qui consiste à ériger 6 éoliennes, pour 60 millions de francs, dont la production annuelle (44,5 millions de kWh) permettrait de subvenir aux besoins de 10 000 ménages. Paysage-Libre n'hésite pas à réagir à chaque fait et geste des promoteurs. Reprochant aux quatre partenaires de ne pas laisser assez de place au dialogue, elle a sollicité une entrevue dont elle est ressortie avec la conviction que le débat démocratique devait être encouragé, allant au besoin jusqu'à la mise en place d'une votation populaire consultative.

Discours de circonstance

Sans forcément rire jaune, les Communes adoptent un discours de circonstance. «Ce projet est traité comme n'importe quel autre dossier. Le Conseil aura à se prononcer à son sujet, comme cela a été le cas pour les 10 millions investis dans la rénovation du Casino», souligne Stéphane Costantini, syndic de Vallorbe. «Maintenant, si les élus, ou la population par voie de référendum, souhaitent une votation populaire, c'est bien volontiers qu'on suivra leur désir», enchaîne son homologue de Vaulion, Claude Languetin.

Une telle éventualité ne semble pas effrayer outre mesure Etienne Candaux. Le syndic de Premier se dit «très confiant quant à son issue». Il rappelle que le projet est



Le projet «Sur Grati» prévoit cinq éoliennes, visibles depuis les trois communes de Vallorbe, de Premier et de Vaulion. VO ENERGIES EOLE SA

«Si les élus, ou la population par voie de référendum, souhaitent une votation populaire, on suivra volontiers leur désir»

Claude Languetin,
syndic de Vaulion

totallement public et que les partenaires ont fait preuve jusque-là du maximum d'ouverture possible.

A les entendre, on est cependant en droit de douter du «courtois et constructif» utilisé par Pay-

sage-Libre Vaud dans un communiqué pour qualifier la séance de travail à laquelle les intéressés ont participé au début du mois. Car sur le fond, elles sont bien diamétralement opposées.

Opposés sur le fond

Les deux parties ont beau chanter en chœur qu'elles ne veulent pas jeter de l'huile sur le feu, on discerne sans peine dans leur propos les profondes divergences qui les opposent. Un ou deux exemples? «Disons que nous nous respectons comme deux protagonistes avant un match de boxe», souligne Jean-Marc Blanc, secrétaire de Paysage-Libre.

Interrogé sur la légitimité de cette fédération, le syndic vallor-

bier répond: «Je ne sais pas si elle l'est et je ne me prononcerai pas à ce sujet. Ils nous font part de leur avis et on les écoute.» Au même titre que Pro Natura et le WWF, qui ont déclaré que d'autres projets les inquiétaient bien davantage que celui-ci? «Ces deux associations avaient des questions légitimes, on y a répondu. Ils défendent des intérêts liés à la nature et à l'environnement. De son côté, Paysage-Libre Vaud est contre les éoliennes sur les crêtes: ce n'est pas tout à fait la même philosophie...»

Plus sèche est la réaction du syndic de Premier, Etienne Candaux, face aux doutes avancés par la fédération quant à l'aspect financier du projet: «Ça ne les regarde pas.»

Le premier combat d'une fédération

Le projet éolien «Sur Grati» est le premier «combat» mené par Paysage-Libre Vaud, qui s'est penché dans la foulée sur le projet voisin du Mollendruz. Fondée début juillet, celle qui se définit comme «fédération vaudoise pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire» est une section de l'association suisse Paysage Libre. Basée à Bottens, où vivent Jean-Marc Blanc et Bertrand Clot, respectivement secrétaire fondateur et président de cette

fédération, elle a d'emblée annoncé la portée cantonale de sa lutte. «A l'origine, nous avions même des ambitions romandes, mais nous préférons nous concentrer dans un premier temps sur le bois que nous avons devant chez nous», souligne Jean-Marc Blanc.

Paysage-Libre Vaud s'est donc créée pour coordonner les efforts et régler le problème éolien de façon générale. L'entité fédère aujourd'hui cinq associations d'opposants à divers parcs éoliens du canton, alors qu'une sixième

se tâte encore. Au total, elle compte ainsi quelque 1200 membres, dont une vingtaine de membres individuels. «Certains d'entre eux viennent de la région proche du projet «Sur Grati» et nous espérons bien entendu que leur nombre va augmenter», reprend Jean-Marc Blanc, consultant en stratégie et management de métier.

Pour l'heure aucun habitant des trois Communes de Premier, de Vallorbe et de Vaulion n'en fait partie, même si certains ont pris contact avec la fédération.

Un étonnant huis clos laisse pantois à Moudon

Ce soir, le Conseil moudonnais découvrira en exclusivité les grandes lignes du développement territorial de la commune. Une séance interdite au public. Pourquoi au juste?

La mesure ne manque pas de surprendre tant elle est inhabituelle. Ce soir, pour parler devant le Conseil communal du PGA (le plan général d'affectation qui fixe la destination des terrains dans les années à venir, à Moudon), la Municipalité a ordonné le huis clos. La presse et le public pourront suivre la première partie de la soirée consacrée au Conseil communal, mais devront s'éclipser pour la seconde. Et pas question de finasser. «Nous n'avons rien à cacher, il n'y a pas de gros coups là derrière, justifie Magadis Richardet, municipale en charge du dossier. Nous voulons simplement offrir la primeur aux conseillers qui attendent ce PGA depuis des années.»

Alors, pour faire passer la pilule du huis clos - une mesure exceptionnelle -, la présentation du plan a été volontairement sortie de l'ordre du jour du Conseil communal. Un tour de passe-passe ha-

bile qui évite toutes contestations. «Nous lèverons la séance normalement après le Conseil. Puis nous enchaînerons avec une séance d'informations sur le PGA», explique Mathilde Chinet Richards, présidente du Conseil communal. Imparable.

«Nous voulons simplement offrir la primeur aux conseillers»

Magadis Richardet, municipale

Ce n'est pas la première fois que Moudon décrète un huis clos. D'autres Communes broyardes, à l'instar de Grandcour en 2012, l'avaient également revendiqué. Pourtant la loi cantonale sur l'information garantit l'accès aux documents aux journalistes, la population ayant le droit d'être informée. «Au jour d'aujourd'hui, on demande tellement de transparence à tous les niveaux qu'on peut s'interroger sur le huis clos», constate le préfet Olivier Piccard. La mise à l'enquête du PGA de Moudon est imminente, et elle sera publique. **C.A.**

Un festival «à la carte» voit le jour à Yverdon

Organisé par l'association Fest'Y'Rives, un festival au concept original baptisé L'Antidote, aura lieu l'été prochain au Parc des Rives

«Le festival dont vous êtes le programmeur.» Ce pourrait être le slogan de L'Antidote, nouveau-né des festivals nord-vaudois, que présenteront samedi les membres de l'association Fest'Y'Rives. La première édition aura lieu les 15 et 16 août 2014 au Parc des Rives.

Le concept de ce festival participatif est aussi simple qu'original: «Six concerts - trois par soirée -

seront programmés par les festivaliers, explique Fanny Dubrit, de Fest'Y'Rives. L'équipe de la programmation aura présélectionné deux groupes pour chaque tranche horaire et ce sont les spectateurs qui voteront sur internet, dès janvier déjà, pour celui qu'ils désirent découvrir sur scène.»

Chaque soir, une tête d'affiche complètera le programme. «Nous souhaitons privilégier les artistes suisses», relève Fanny Dubrit. «L'idée est d'étendre ce concept les années suivantes à d'autres aspects de la manifestation, comme les stands de restauration ou la décoration du site.» **V.M.A.**

Treize chalets de Noël à l'Ancienne-Poste

Toujours très discuté, le déploiement du Marché de Noël d'Yverdon réserve cette année une nouveauté. Il s'étendra devant Manor

Ingénieux, encore fallait-il y penser! La Ville d'Yverdon et l'organisateur du Marché de Noël, Eric Gentizon, ont peut-être trouvé l'œuf de Colomb pour résoudre l'épineux problème de l'emplacement des chalets. Cette année, treize d'entre eux seront disposés sur la place de l'Ancienne-Poste. C'est le nombre d'exposants qui ont accepté de tenter l'expérience. «Je proposais une réduction de 40% sur la location du chalet», relève Eric Gentizon. Une sorte de prime à la témérité.

Les nouveaux plans ont été validés par les autorités, confirme le municipal Jean-Daniel Carrard. «Cela permet de détendre un peu la place Pestalozzi tout en incitant les gens à emprunter les rues centrales.» Au total, 74 exposants participeront au Marché de Noël 2013, soit huit de plus que l'an dernier. Une douzaine d'entre eux s'installeront dans les Caves du Château. La patinoire mobile retrouvera

quant à elle sa place de 2011: le long du château.

Peut-être cette formule permettra-t-elle de satisfaire tout le monde. Ces dernières années, l'emplacement des chalets ont souvent fait l'objet de critiques, émanant qui des exposants, qui des commerçants locaux fâchés que des cabanons cachent leur vitrine. L'an dernier, la polémique avait fait rage car une nouvelle disposition du site impliquait la fermeture du goullet de la Maison d'Ailleurs.

L'aménagement du Marché de Noël répond à divers impératifs qui restreignent la marge de manœuvre des organisateurs. Notamment la nécessité de laisser un couloir d'accès au centre-ville pour les véhicules de la voirie et aux camions de pompier.

Dernière nouveauté: le marché s'étalera cette année sur trois week-ends au lieu de deux: du 6 au 24 décembre. Sachant que les travaux de la rue des Jordils qui imposent la réouverture au trafic de la place Pestalozzi doivent se terminer à la fin du mois, la moindre prolongation de ce chantier pourrait semer une sacrée baguette. «Pour l'heure, on tient le calendrier», rassure le chef du service des Energies, Philippe Gendret. **V.M.A.**

Il a dit

«La 3^e réforme de la fiscalité des entreprises telle qu'elle est discutée à Berne met en jeu plusieurs centaines de milliers de francs par an pour Yverdon»

Daniel von Siebenthal,
syndic
d'Yverdon

Payerne Les Brandons avant l'heure



Emboitant le pas à la tradition allemande d'ouvrir la saison du carnaval le 11 du 11 à 11 h 11, les Brandons de Payerne ont marqué le coup en ville, hier matin à l'heure de l'apéro, au son d'une Guggen. Le grand carnaval payernois aura lieu du 7 au 10 mars 2014. **C.A.**

L'underground de Chokebore au Game

Yverdon Vingt ans après avoir assuré la première partie de Nirvana, les Américains de Chokebore seront à l'Amalgame ce soir (20 h) avec leur rock underground. La songwriter Shannon Wright assure l'ouverture. Entrée: 30 fr. **F.R.A.**

L'édition romande monte à l'Etage

Yverdon La Librairie L'Etage participe à la Quinzaine de l'édition romande. Jeudi (18 h 30 - 19 h 30), Janine Massard et Sonia Baechler présenteront, liront, discuteront et dédicaceront chacune leur dernier roman paru aux Editions Campiche. **F.R.A.**